DÉFINITION
(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:49)

var DIFFINICION var DIFFINITION

[1] DÉFINITION Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW III, 30a definitio

Définition

Action de caractériser, de préciser une idée, un concept, dans le domaine médical.

Notes

- syn DESCRIPTION

Citations

- Car aucuns croient que telz manieres de lesions soient plaies, en tant com simplement plaies, la quele chose est fausse, car la diffinicion de plaie assignee avant ne leur est pas competente, c'est assavoir es declarations communes du preambule, ou commancement du .2. traitié, ou .4. notable, ou quel est dit qu'est plaie.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, vol.2, p. 133.*
- Les queles sont legieres et fresces, ainçois doivent estre dites proprement corrosions, ne ne leur est pas competente la diffinicion du chancre maintenant dite, ne par consequent la cure du chancre partraitie en cest chapistre.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 2108, vol.2, p. 188.*
- De la quele .4. choses sont a entendre, selonc ce que ulceration puet estre notifiee en .4. manieres : premierement par sa diffinition ou description ; .2. par ses divisions, ne mie par toutes, mes seulement par iceles qui metent diversité ou dificulté en la cure d'iceles ; .3. par ses signes communs et par ses propres devisables.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, vol.2, p. 44.*